



CLOUD TELECOM AS IT SHOULD BE

**CONTEXTE COVID-19
PRÉPAREZ AU MIEUX LA REPRISE
D'ACTIVITÉ DE VOS CLIENTS**



Join our
DESTINY

Anticiper la reprise d'activité et éviter les engorgements sur les déploiements

NOS RECOMMANDATIONS

- Identifier les clients et les sites pour lesquels une installation est possible avant une reprise d'activité :
 - Possibilité de déclencher des interventions d'installation de liens Data (uniquement pour les Fibres KOSC & SFR de manière aléatoire) en nous fournissant l'attestation complétée (disponible sur notre [wiki](#))
 - Notre conseil : Créer une attestation à votre nom à faire remplir également par le client final
- Lister les clients prioritaires pour lesquels il est impossible d'intervenir sur site en amont de la réouverture de leurs locaux afin de planifier les installations, en fonction de la réalité terrain

Adressez-vous à notre service ADV, par mail à adv@openip.fr ou par téléphone au 01.84.78.78.60, afin de planifier vos déploiements au mieux.

Assurer la sécurité de tous

RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES

En cas d'intervention, il est nécessaire de respecter les consignes sanitaires suivantes :

- **Aérer**, si possible, **le local** où interviendra le technicien, avant l'intervention.
- Mettre, si possible, à disposition du **gel hydroalcoolique**.
- **Respecter les gestes barrières** (pas de poignée de main, maintien d'une distance d'1 mètre entre chaque personne).
- **Le technicien doit intervenir seul dans le local** et se tenir à distance barrière d'un mètre minimum quand la situation l'exige.
- **Valider oralement le procès-verbal**, dans le respect des gestes barrières.

Tenez-vous en permanence informé de la législation en fonction des annonces gouvernementales

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

Anticiper les décalages & planifier selon la réalité client

PORTABILITÉS

Anticipez les éventuels reports de portabilité :

- Pour rappel, le report peut être demandé jusqu'à la veille de la date de portabilité programmée à 12h (jours ouvrées), toutefois préférez un **délai minimum de 48h**.
 - Les reports de portabilité effectués avant le 31/05 ne seront pas facturés

Pour les demandes urgentes, voici un rappel des délais minimums pour programmer une portabilité :

- 6 jours ouvrés pour un numéro isolé (9 jours sans RIO)
- 11 jours ouvrés pour un groupement de numéros
- 14 jours ouvrés pour une demande de fiabilisation

Conseil : Grâce au module Mes Services de MyOpenIP, vous pouvez paramétrer des transferts d'appels sur vos numéros portés. Ainsi, une portabilité peut s'effectuer même si le site client est fermé.

Comment s'adapter aux règles de priorisation (1/2)

DATA

L'ensemble de nos fournisseurs utilise depuis le début du confinement un système de code permettant de prioriser les installations selon la criticité de l'activité exercée par le client :

- **COVID-A** : acteurs prioritaires identifiés comme tel par le gouvernement : professionnels de santé, services de l'état, gendarmerie, pompiers, collectivités locales, clients sensibles (personnes fragiles ou isolées sur sollicitation des autorités) et entreprises d'importance vitale
- **COVID-B** : entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de solution de télétravail de masse
- **COVID-C** : les autres cas

Même si les codes COVID-A et COVID-B restent prioritaires, il est possible de programmer des interventions d'installation, selon certaines conditions (type de lien, fournisseur, disponibilité des techniciens...), sur des liens COVID-C, grâce à l'attestation de respect des consignes sanitaires : cela concerne principalement les fournisseurs KOSC (selon les régions et techniciens disponibles) et SFR (liens FTTH et FTTE uniquement).

Comment s'adapter aux règles de priorisation (2/2)

DATA

/!\ Attention :

- Il est probable que certaines mises en service non prioritaires soient effectuées avant des installations indiquées comme critiques, en raison de réalités terrains (travaux sur la voie publique, autorisation de voirie, travaux de responsabilité client...).
- Il est également important de prêter attention aux délais supplémentaires de livraison des équipements qui pourraient se présenter pour anticiper vos installations, ainsi que s'assurer de leur réception.

Adressez-vous à notre service ADV, par mail à adv@openip.fr ou par téléphone au 01.84.78.78.60, afin de planifier au mieux vos déploiements.

Démocratisation Cloud & Télétravail

DU CONTENU UTILE POUR VOUS ET POUR VOS CLIENTS

- La situation actuelle a entraîné une mise en place massive de télétravail
- Renseignez-vous auprès de votre interlocuteur commercial afin de connaître :
 - nos offres de Communications Unifiées
 - notre programme de webinars focalisé sur les enjeux Cloud Telephony et Télétravail

Liste des webinars disponible [ici](#) !

Consultez également [notre site](#), où nous avons réuni nos différentes recommandations dans ce contexte :

- Comment mettre en place le télétravail de manière productive
 - [Partie 1](#)
 - [Partie 2](#)
 - [Partie 3](#)
- [Les bonnes pratiques du télétravail](#)
- [Assurez la continuité de vos activités en période de crise](#)
- [Portez les numéros de vos clients & anticipez la fin du RTC !](#)